

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **72 (1921)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.09.2022**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

forestier d'arrondissement à Fribourg, et, enfin, elle a mis à sa tête M. Th. Weber, inspecteur forestier cantonal à Zurich. La candidature de l'aimable chef du service forestier zurichois était si sympathique à tous qu'elle a rencontré la quasi unanimité des votants. Au nouveau président, nous adressons un cordial souhait de bienvenue et de réussite.

Place aux jeunes! C'est dans l'ordre naturel des choses. Mais combien c'est dommage parfois de voir partir ceux qui ont si bien rempli leur poste et qui pourraient rendre encore de précieux services. Voilà ce que se sont dit beaucoup en voyant M. Muret rentrer démocratiquement dans le rang.

M. Muret faisait partie du Comité depuis le 26 septembre 1904; il en était devenu le président en 1908 (assemblée de Sarnen), succédant à 3 présidents qui n'étaient restés en fonction que très peu de temps. Et dès lors il avait, sans interruption, présidé aux destinées de notre Société. Il l'a fait en y apportant beaucoup de dévouement, un esprit éclairé, en montrant une belle indépendance de jugement et en faisant preuve de qualités administratives hors pair. Durant cette longue présidence, notre Société n'a cessé de progresser; elle a étendu toujours plus son champ d'action. Elle a accompli un travail considérable.¹ Et, incontestablement, son influence n'a fait que s'affirmer toujours plus auprès de nos autorités et dans le peuple.

Ce beau résultat, nous le devons en bonne partie à l'activité de M. Muret, dont ce n'est pas trop dire qu'il fut un président modèle. Il a tenu haut et ferme le drapeau de notre société et celle-ci était fière de le savoir à sa tête. Ses membres ont su discerner tous les grands mérites qui le distinguaient et c'est pourquoi ils regrettent sa retraite. En tout état de cause, M. Muret peut être certain que leur reconnaissance lui est assurée pour les services éminents qu'il a rendus pendant les 16 ans passés au comité.

Et si la rédaction du Journal ose ajouter son petit mot, elle dira qu'elle a entretenu avec le président Muret les relations les plus cordiales, les plus agréables et que son départ lui cause un réel chagrin.

H. Badoux.

COMMUNICATIONS.

Dimensions de quelques beaux spécimens d'essences peu communes.

Quand on consulte divers traités de botanique forestière, on est surpris quelquefois par les divergences très grandes dans l'indication de la hauteur que peuvent atteindre quelques-unes de nos essences. Ces indications sont parfois assez fantaisistes.

Choisissons, par exemple, l'alisier torminal (*Sorbus torminalis* Crantz) ou alisier des bois et que les auteurs modernes ont cru devoir baptiser d'un nom nouveau le sorbier anguleux, puis l'alisier blanc (*Sorbus aria* Crantz).

¹ Nous en publierons la récapitulation au prochain cahier. La rédaction.

Voici les indications de quelques botanistes touchant la hauteur que peuvent atteindre ces deux arbres forestiers;

	Alisier torminal:	Alisier blanc:
d'après Mathieu (<i>Flore forestière</i>)	manque.	10--14 m.
„ L. Chancerel (<i>Flore forestière du globe</i>)	„de taille moyenne“	atteint 10 m.
„ Schinz et Keller (<i>Flore de la Suisse</i>)	atteint 15 m.	3 à 15 m.
„ Willkomm (<i>Forstliche Flora</i>)	10 à 20 m.	10 à 13,3 m.
„ C. R. Schneider (<i>Handbuch der Laubholzkunde</i>)	jusqu'à 20 m.	dépasse 10 m.
„ Hempel et Wilhelm (<i>Bäume und Sträucher d. Waldes</i>)	jusqu'à 15 m.	atteint 12 m.

Ne faut-il pas admirer la sûreté du botaniste Willkomm qui, conscient de sa „Gründlichkeit“, énonce cette hauteur maxima à 1 déci mètre près

Nous avons eu l'occasion récemment d'observer quelques beaux spécimens de ces deux essences, plutôt rares dans la forêt suisse. Et nous avons eu la curiosité de vérifier les assertions de messieurs les botanistes. Ces spécimens croissent à „l'Engelberg“, forêt appartenant à la commune d'Oftringen, non loin de Zofingue, au canton d'Argovie. Il s'agit d'un peuplement très curieux où croissent en mélange 8 essences, mais dont le pin sylvestre et le hêtre forment le fond. Le sol est du jurassique; exposition sud; altitude environ 500 m. Quelques pins sont de belles dimensions. Nous avons noté pour l'un d'entre eux: diamètre à 1,3 m 68 cm, hauteur totale 22 m, pour un autre 54 cm et 27 m.

Mais ce qui constitue l'originalité de ce peuplement, c'est la beauté de quelques pieds de trois essences, que l'on rencontre généralement à l'état de sous-bois.

Voici quelles en sont les dimensions exactes:

		Diamètre à 1,3 m	Hauteur totale	
Alisier torminal (<i>S. torminalis</i>)	1.	35 cm	16 m	} mesurée sur pied, à la chevilière ¹
„ „ „	2.	34 cm	16 m	
„ „ „	3.	30 cm	16 m	
Alisier blanc (<i>S. aria</i>)	1.	30 cm	18 m	
„ „ „	2.	30 cm	18 m	
„ „ „	3.	30 cm	22 m	
If (<i>Taxus baccata</i>)	1.	36 cm	17 m	
„ „ „	2.	30 cm	16 m	

Il serait présomptueux de vouloir, de ces quelques chiffres, tirer aucune conclusion quelconque. A tout le moins, permettent-ils de prétendre que l'alisier blanc peut, exceptionnellement, atteindre des dimensions en hauteur beaucoup plus considérables que celles admises par beaucoup de botanistes.

H. B.

¹ Nous sommes redevable de ces mesurages à M. J. Zimmerli, forestier communal à Oftringen, que nous remercions ici cordialement.